

BLV MAG'

Numéro 177 - Avril 2016

www.bourg-les-valence.fr



La fibre arrive

à Bourg-lès-Valence



Sommaire

03 ÉDITORIAL

04 BUDGET 2016

06 SÉCURITÉ

Vidéoprotection : premier Bilan
Mariages blancs
Ouverture du commissariat
Délinquance en baisse

07 HOMMAGE A BERNARD PIRAS

08 ACTUALITÉS

La Fibre arrive à Bourg-lès-Valence !

10 CULTURE

Le Théâtre remunicipalisé

11 RENDEZ-VOUS

Salon de l'Alternance et de l'Apprentissage
Fête du Jeu
Fête de la Musique

12 SPORTS

Semi-Marathon
Triathlon Kids

14 TRIBUNES POLITIQUES

Majorité
Opposition

15 CADRE DE VIE

Les chenilles processionnaires

16 RETOUR EN IMAGES

en savoir plus sur www.bourg-les-valence.fr



P. 06 - Vidéoprotection



P. 08-09 - La Fibre arrive !



P. 10 - Le Théâtre remunicipalisé



P. 12-13 - Semi-Marathon

Chère Madame, cher Monsieur,

La Ville vient de voter son budget pour 2016. Un budget qui, grâce à une gestion rigoureuse, se caractérise par la réduction des impôts communaux (3^{ème} année consécutive), l'augmentation de l'investissement et la diminution de l'endettement. C'est un budget qui prépare l'avenir.

★

La fibre arrive enfin à Bourg-lès-Valence. Après des mois d'efforts, notre obstination paie : Orange va commencer, dès cette année, les travaux. De premières habitations seront ainsi fibrées et pourront bénéficier de l'internet à très haut débit dès la fin de l'année, Ce processus se poursuivra en 2017 et 2018. Nous restons cependant vigilants et mobilisés pour que le calendrier arrêté soit tenu.

★

La vie municipale est aussi marquée par la tristesse... Mon prédécesseur, Bernard Piras, s'est éteint le 1^{er} février dernier. Malgré nos différences politiques, je souhaite lui rendre un hommage particulier pour l'ensemble du travail qu'il a effectué au service de la commune mais aussi en tant que parlementaire, au Sénat, où il a représenté notre Département.

Marlène MOURIER
Maire de Bourg-lès-Valence

HÔTEL DE VILLE HORAIRES D'OUVERTURE

36 rue des Jardins - 26500 Bourg-lès-Valence

La Mairie est ouverte du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 (17 h le vendredi). Renseignements au 04 75 79 45 45.

Les permanences Etat-Civil du samedi matin sont réservées uniquement aux Bourcains.

PERMANENCE DU MAIRE

Le Maire vous reçoit personnellement (problèmes administratifs, emploi, logement...).
Prise de rendez-vous de 9 h à 12 h les lundis, mardis, jeudis et vendredis auprès du Secrétaire du Maire. Tél : 04 75 79 45 02 ou par courriel : secretariat.maire@bourg-les-valence.fr

PERMANENCE DES ÉLUS

Les Elus vous reçoivent sur rendez-vous. Tél : 04 75 79 46 66 ou par courriel : secretariat.elus@bourg-les-valence.fr

Edito



BLV MAG - NUMERO 177 - Avril 2016

Journal édité par la Ville de Bourg-lès-Valence et distribué dans tous les foyers.

Directeur de publication :
Marlène Mourier, Maire de Bourg-lès-Valence.

Rédaction :
Direction de la communication,
Cabinet - contact@bourg-les-valence.fr

Crédit photos :
Service communication - ©Fotolia

Conception / Réalisation :
JBS Communication

Impression : IMPRIM'VERT®
Imprimerie Jalin

Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement

Tirage : 10 500 exemplaires

Distribution : Société DISTRIBUTAL

Budget 2016

Baisse des impôts, diminution de la dette et augmentation de l'investissement



- 2%

Comme le budget des ménages, le budget des communes est directement impacté par la situation économique générale. En dépit de ce contexte difficile, c'est une gestion rigoureuse qui a caractérisé, cette année encore, l'élaboration du budget 2016.

Ce n'est pas seulement Bourg-lès-Valence mais... tous les villages et villes de France sont aujourd'hui confrontés au désengagement de l'Etat qui réduit son aide aux communes.

Depuis le début du mandat, c'est ainsi 2 millions d'euros de moins que la Ville perçoit.

Impôts : en baisse de 2%

La solution de facilité aurait consisté à augmenter les impôts de la commune pour compenser la perte de recettes.

« Cette solution a été écartée afin de ne pas pressuriser un peu plus le pouvoir d'achat des ménages », rappelle le Maire, Marlène Mourier. Le Conseil Municipal a ainsi voté une baisse de 2% des taux d'imposition (taxes foncières, taxe d'habitation) pour la 3^{ème} année consécutive et ce, depuis 2014.

Un autre choix aurait été de laisser courir la dette pour financer les dépenses courantes. « C'était immoral, car cela revenait à reporter sur les générations futures la charge du remboursement », commente le Maire. D'ailleurs, en 2016, non seulement la dette n'augmentera pas mais elle baissera de 890 000 euros grâce à la renégociation - ardue - des contrats passés avec les banques sur les emprunts.

Hausse de l'investissement

Tel sera le 3^{ème} marqueur du Budget 2016. L'Investissement passera de 2 millions à 2,9 millions d'euros. « En aucune manière, nous n'avons voulu sacrifier des dépenses qui sont utiles pour l'avenir de la commune. C'est ainsi, que cette année, nous engagerons le **Projet Urbain élaboré avec les Bourcains** », annonce l'Adjointe aux Finances, Eliane Guillon.

Ce résultat a pu être obtenu grâce aux économies réalisées sur les dépenses courantes de fonctionnement (dépenses de personnel, consommation d'eau, frais de transports, fournitures, dépenses d'énergie...). Celles-ci diminueront de 2,1 millions d'euros en 2016.



Le carrefour du Moulin d'Albon

900 000
euros

montant de ce que
la commune investira
en plus en 2016

- 2%
baisse des taux
d'imposition
communaux

- 890 000
euros

baisse de la dette
de la commune

2,1 millions
d'euros
montant des économies
sur les dépenses courantes
de fonctionnement

Budget

2016 :

les Chiffres

LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS DE LA VILLE

- Lancement du Projet Urbain
- Travaux d'accessibilité sur les bâtiments publics au profit des personnes à mobilité réduite
- Mise en accessibilité des quais bus
- Agrandissement du columbarium au cimetière de Gay Lussac
- Déménagement et modernisation du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)
- Réfection de la rue Ponsoye
- Aménagement de la rue Joseph Mayet
- Sécurisation du carrefour scolaire du Moulin d'Albon
- Travaux dans les écoles
- Création d'une zone de rencontres (faciliter la circulation à Chony)

TARIFS DE L'EAU

Pas d'augmentation pour 2016

Sécurité

Vidéoprotection : premier Bilan



Mises en service depuis novembre 2015, les 26 caméras de vidéoprotection ont déjà apporté de précieux résultats pour les forces de l'ordre.

65 faits de voie publique traités en novembre par le Centre de Protection Urbain (qui visionne 7 j/7 24 h/24 les images des caméras), 66 en décembre, 79 en janvier... « *Après les tâtonnements inhérents à toute mise en service, la vidéoprotection est en train de monter en puissance* », constate le 1^{er} Adjoint au Maire, chargé de la Sécurité, Bernard Collignon. En 3 mois, ce sont 19 individus qui ont été directement interpellés grâce aux caméras.

Dans certains cas, les caméras vont repérer des faits suspects puis alerter la police pour intervention. Dans d'autres, c'est la police qui sollicite elle-même le Centre de Protection Urbain pour que soient visualisés des faits en cours et faciliter le cas échéant une intervention.

A titre d'illustration, les caméras ont ainsi permis de signaler des accidents de la circulation avec délit de fuite, plusieurs intrusions de nuit au sein de la déchetterie, un exhibitionniste déambulant en ville, des mineurs consommant de l'alcool sur la voie publique, des cambriolages en cours, une adolescente accostée à la sortie du collège par un individu... Elles ont aussi servi pour assurer la couverture vidéo de plusieurs interventions de la police ou rechercher des mineurs en fugue... A tout ceci, s'ajoute le fait que les images filmées sont régulièrement visionnées par les officiers de police judiciaire afin de rechercher des éléments utiles pour des enquêtes.

« *Ce premier bilan nous conforte dans l'idée qu'il fallait des caméras à Bourg-lès-Valence* », commente le Maire, Marlène Mourier.

LA DELINQUANCE
EN BAISSÉ DE 10%

C'est l'annonce faite par le Préfet, Eric Spitz, à l'occasion de l'inauguration du commissariat. Sur Bourg-lès-Valence, en 2014 et 2015, la délinquance générale a chuté de 10% même si, précise le Maire, « *ces résultats ne doivent pas nous conduire à nous reposer sur nos lauriers* ».

en savoir plus sur www.bourg-les-valence.fr



Mariages blancs

A noter que depuis le début de l'année, la Mairie a alerté la justice sur 3 cas de mariage blanc qu'elle suspectait. Le Procureur de la République a donné raison dans les 3 cas de figure à la Ville et a ordonné l'interdiction des mariages litigieux.

Ouverture d'un commissariat de secteur
à Bourg-lès-Valence

Suite aux demandes formulées par la Ville, la Police Nationale a ouvert un Commissariat au Vieux Bourg, à Gay Lussac (22, place de la République). Il est possible, pour tout Bourcain, de venir y déposer plainte, du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 14h à 18h (vendredi : fermeture 17h30). Certaines auditions (sur des sujets mineurs) pourront également s'y dérouler. « *Ces locaux ont été financés par la Ville* », précise le 1^{er} Adjoint à la Sécurité, Bernard Collignon.

Hommage à Bernard Piras
(5 juin 1942 - 1^{er} février 2016)

Le 1^{er} février dernier, disparaissait Bernard Piras, Maire de Bourg-lès-Valence de 2001 à 2014.

Durant ses 2 mandats, il aura modernisé le service public et a été à l'origine de nombreux équipements municipaux comme la Médiathèque « La Passerelle » ou la Cartoucherie. Des aménagements du quartier des Bruyères, de l'Avenue Jean Jaurès, de l'école élémentaire des Chirouzes et plus récemment la création du pôle petite enfance Cité'Mômes furent aussi réalisés. En tant que parlementaire, il présida le groupe France-Arménie au Sénat au sein duquel il défendit âprement dans l'hémicycle, la loi de reconnaissance du génocide des arméniens. Marlène Mourier a salué « *son engagement constant au service de la Ville* », ainsi que le « *grand humanisme qui fut le sien dans le traitement des dossiers* », « *ce qui lui a valu l'estime et la reconnaissance des Bourcains* ».

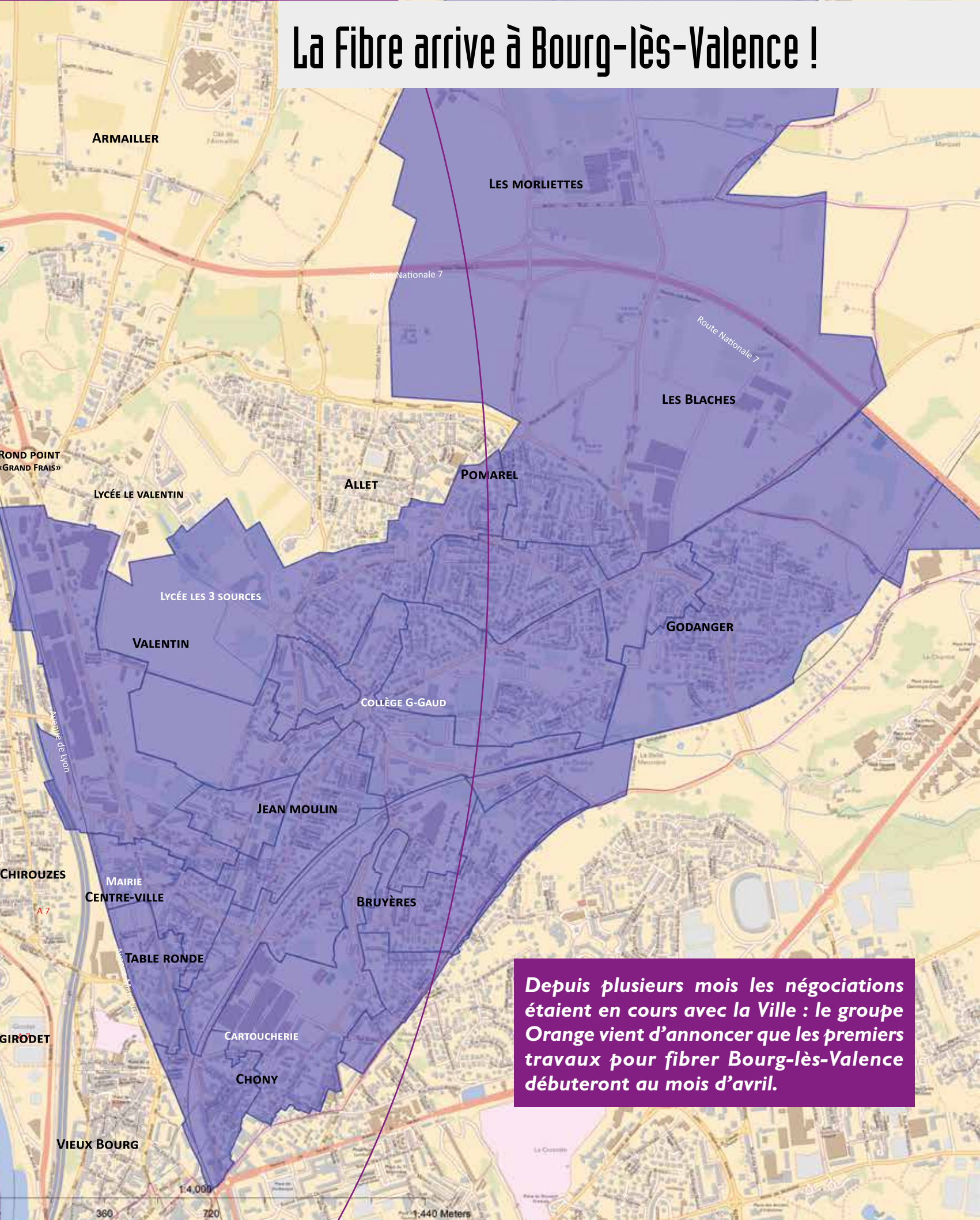
La Municipalité lui a rendu hommage par une minute de silence de l'ensemble des agents communaux et par la mise en berne du drapeau national.



Fonctions municipales

- Ville de La Baume d'Hostun
Conseiller municipal,
puis 1^{er} adjoint de 1977 à 1983
- Ville de Romans
Conseiller municipal
puis 1^{er} adjoint de 1983 à 1995
- Ville de Bourg-lès-Valence
Maire de mars 2001 à mars 2014
- Fonctions parlementaires
Sénateur de la Drôme
de 1996 à 2014

La Fibre arrive à Bourg-lès-Valence !



Depuis plusieurs mois les négociations étaient en cours avec la Ville : le groupe Orange vient d'annoncer que les premiers travaux pour fibrer Bourg-lès-Valence débuteront au mois d'avril.



De gauche à droite : Richard Valette et Hervé Crétin (Orange), Marlène Mourier et Vincent Fugier (Mairie)

Un sourire aux lèvres partagé avec l'assistance... le délégué régional d'Orange, Richard Valette, vient d'annoncer en ce 2 mars la bonne nouvelle : « La ténacité de votre Maire a payé : nous pouvons aujourd'hui annoncer que les travaux pour fibrer Bourg-lès-Valence vont débuter dès le mois d'avril 2016. L'ambition d'Orange est claire : permettre aux habitants de profiter de la révolution numérique. Je suis heureux que les nouveaux usages de l'Internet deviennent une réalité pour tous les Bourcains ».

Depuis 2014, comme le rappelle Vincent Fugier, Conseiller municipal et cheville ouvrière des négociations, « la Ville a fait de ce dossier l'une de ses priorités compte tenu du retard pris. L'internet à très haut débit est une nécessité dans le quotidien de beaucoup de Bourcains car il permet de surfer plus vite mais aussi de répondre aux besoins des familles qui ont chez eux plusieurs appareils connectés et qui subissent de fait des débits assez lents sur Internet ».

Dans un premier temps (2016-2017), Orange a annoncé qu'un 1^{er} lot constitué de la moitié des foyers de la commune serait fibré (cf. notre carte). Selon Hervé Crétin, Directeur chargé des relations avec les collectivités locales, « les premières habitations seront raccordées dès la fin de l'année 2016. Ensuite, tout dépendra de l'avancée des travaux et des contraintes techniques que nous rencontrerons... Nous devrions terminer ce 1^{er} lot en 2017, mais nous ne pouvons pas savoir encore avec précision à quelle date ». Sera ensuite lancé un deuxième lot et à terme l'ensemble de la Ville sera couvert.

Le Maire, Marlène Mourier, a remercié « Orange pour cette bonne nouvelle. C'est un plus pour la qualité de vie de nos concitoyens. La Ville facilitera les travaux de l'opérateur, tout en restant attentive et mobilisée pour que toute la commune soit couverte dans des délais les plus courts possibles ».

Quels sont les quartiers du 1^{er} lot ?

Ils ont été choisis par le groupe Orange qui finance l'ensemble des travaux sur fonds propres et détermine de ce fait l'ordre des investissements. Sont concernés par ce 1^{er} lot les habitations des quartiers du Milieu, Godanger, Bellevue, Pomarel, Les Blachères, Colombier, Belle Meunière, Champfleury, Moulin d'Albon, Tourtelière, Bruyères, Ile d'Eve, Chony, Cartoucherie, Ile Adam et Table ronde.

Plus d'infos...

Vous pourrez, dans les prochaines semaines, suivre plus précisément l'évolution du déploiement sur la Ville (et vous renseigner sur la situation particulière de votre domicile) en vous connectant sur le site internet d'Orange : <http://reseaux.orange.fr/couverture-fibre>



Quel « plus » apporte la fibre dans la vie quotidienne ?

La fibre, c'est l'internet à très haut débit. Donc plus de rapidité dans vos usages, notamment en terme de débit (transfert et téléchargement de très gros fichiers comme la vidéo - TV haute définition - jouer en réseau...).

La fibre facilite aussi l'utilisation simultanée de plusieurs ordinateurs à l'intérieur d'un même foyer. De plus en plus de familles disposent désormais de plusieurs écrans au sein de leur domicile (ordinateurs, TV, smartphones) qui sont connectés en simultané mais de manière ralentie sur l'ADSL...

La Ville reprend en main la gestion du Théâtre Le Rhône



PROGRAMMATION AVRIL / MAI

- 22 avril - 20h00 - Spectacle
Michel Drucker
« Seul avec vous ! »
- 28 avril - 20h00 - Humour
Artus
« Saignant à point »
- 20 mai - 20h30 - Concert
La Compagnie Péricard
chante Sardou
- 27 mai - 20h30 - Humour
Mathieu Madenian
« Nouveau Spectacle »
- 29 mai - 17h - Humour
Anne Roumanoff
« Aimons-nous
les uns les autres »



Construit en 1992, le Théâtre Le Rhône est le premier pôle culturel de la Ville. Son rayonnement s'étend d'ailleurs sur tout le Département et, régulièrement, les manifestations qu'il propose font le plein.

En décembre 2012, la précédente Municipalité avait cependant décidé de se dessaisir de cet équipement culturel. Une association avait alors été chargée d'en assurer la gestion.

« Ce dessaisissement nous posait problème dans la mesure où cela revenait à démembrer le service public en confiant à un tiers ce que la commune aurait dû faire elle-même, compte tenu que nous avons affaire à un équipement financé uniquement sur fonds public », souligne l'Adjointe à la Culture, Myriam Ben Salem. Et l'élue de poursuivre : « Il n'était pas logique d'en abandonner la gestion. Nous avons donc fait le choix de réintégrer le Théâtre dans le patrimoine des Bourcains ».

La seconde raison qui a poussé la Ville à ne pas renouveler la convention touchait aux doutes sérieux pesant sur la conformité au Code des marchés publics de la décision par laquelle la mairie avait confié à un tiers la gestion du théâtre. A l'époque, aucune mise en concurrence n'était en effet intervenue.

Le retour du Théâtre dans le patrimoine communal permet aujourd'hui d'en sécuriser la gestion.

L'équipe des agents qui oeuvrait au sein de l'équipement reste la même. Une nouvelle saison culturelle est en cours, « avec pour objectif de développer une programmation culturelle diversifiée et de qualité », conclut Myriam Ben Salem.

Mardi 19 avril : Salon de l'alternance et de l'apprentissage



Afin d'aider les jeunes dans leur insertion professionnelle, la Ville a pris l'initiative de créer un Salon de l'Alternance et de l'Apprentissage. La manifestation s'adresse aux futurs stagiaires qui souhaitent se renseigner sur les contrats d'apprentissage ou contrats de professionnalisation, mais aussi à toutes les entreprises qui s'interrogent sur les différents contrats, leurs droits et obligations, les coûts..

Au programme : une cinquantaine de stands, dont ceux de la Chambre de l'Agriculture, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, la Chambre de Commerce et d'Industrie, les fédérations de métiers, les OPCA (Organismes paritaires collecteurs agréés), les Centres de formations, plusieurs entreprises bourcaines (Biousse, Cheditte, Giammatteo, Leclerc Bourg-lès-Valence, Markem Imaje, Solystic...).

L'occasion sera donc offerte d'échanger en direct sur les principales formations des salariés des entreprises, de discuter sur leur métier, voire leur offres d'alternance...

**Mardi 19 avril (vacances scolaires),
de 9h à 13h30, à la Halle des Trois Sources
Renseignements : Cellule Emploi Ville : 04 75 79 45 25**

Samedi 21 mai : faites vos jeux !

La prochaine édition de la Fête du Jeu aura lieu **Samedi 21 mai de 14h à 18h** au Centre de Loisirs Louis Jourdan (114, chemin du Valentin). Elle aura pour thème cette année le Carnaval.

L'entrée est gratuite pour tous les enfants et pour toutes les familles !

Samedi 18 Juin : Fête de la Musique



**Exceptionnellement,
la Fête ne se déroulera pas
le 21 juin mais le Samedi 18.**

Des scènes ouvertes et des concerts seront organisés à différents endroits de la Ville à partir de 18h.

Plus d'informations (public + musiciens) :
04 75 79 45 13

Semi-Marathon : 1 099 participants !

Et de 9... !

Cette 9^{ème} édition du Semi-Marathon, expérience oblige, fut une belle réussite avec 1 099 participants.



Un succès que l'Adjoint aux Sports, Aurélien Esprit, attribue aux « 220 bénévoles qui œuvrent, avec le soutien de l'ASPTT, à la préparation et au bon déroulement de la journée, au directeur de course, Bernard Piquet mais aussi aux nombreux sponsors qui nous accompagnent ainsi qu'aux différents services de la Ville ».

A 9h30 précises, départ de la première course : la course Handisport. Puis, tout s'est enchaîné très vite : les kilomètres, les ravitaillements, les animations tout au long du parcours...

Il faisait certes un peu frais, mais beau ce dimanche 13 mars. Et ce qui marque le plus, c'est de voir les concurrents prendre plaisir à se dépenser, voire même à se dépasser... tout cela malgré parfois une extrême fatigue. On s'encourage, on se soutient, on s'applaudit les uns les autres : le mot « concurrence » est définitivement banni ! A l'exemple de cet athlète handisport, particulièrement encouragé et applaudi à son passage, qui rétorque du tac au tac : « Bravo à eux ! » en parlant des personnes valides qui courent à ses côtés.

Même les non-sportifs sont de la partie, ne serait-ce que par leurs encouragements multiples... comme ces habitants du Chemin du valentin qui ont sorti leurs djembes et improvisé un petit concert devant leur maison !

A l'arrivée, une ambiance festive et familiale attendait les coureurs. Pour la première fois, plusieurs animations d'après-course étaient proposées (merci à la Pekno parade).

« Si Stéphanie Pacaud et Tony Moulai ont respectivement remporté l'épreuve féminine et masculine du Semi-Marathon, je crois que l'on peut dire que chacun est reparti avec une part de cette victoire », souligne Aurélien Esprit.

Rendez-vous en 2017 pour la 10^{ème} édition et peut-être un nouveau record !

en savoir plus sur www.bourg-les-valence.fr

Les Vainqueurs

Semi-Marathon Hommes :
Tony Moulai

Semi-Marathon Femmes :
Stéphanie Pacaud

10 kms Hommes :

Merzak Sellami

10 kms Femmes :

Sophie Simonin

Relais 2x5 kms :

Jordan Moullard et Mickael Liabeuf

Challenge Mazars :

Oerlikon Leybold

Retrouvez l'ensemble
des résultats sur :
<http://semi-marathon-bourg-les-valence.fr>



Aurélien Esprit, Adjoint aux Sports



29 Mai : le Triathlon Kids !



Pour la deuxième année consécutive, ce triathlon dédié aux enfants de 6 à 12 ans se déroulera au stade des Trois Sources.

Durant toute une après-midi, des épreuves de natation, VTT, course à pied, seront organisées sur une courte distance. En parallèle, des sensibilisations à des actions civiques sont organisées. A l'issue de cette après-midi sportive, à 18 h, un « relais-familles » sera également organisé : les duos composés d'un enfant ayant participé au Triathlon et d'un membre de sa famille (parent ou frère et sœur nés avant 2003) s'affronteront pour le plaisir du jeu.

La participation à ce Fitdays MGEN est entièrement gratuite. Le matériel nécessaire à l'épreuve sera prêt (VTT, bonnet de bain, combinaison néoprène...). N'hésitez pas à inscrire vos enfants !

Dimanche 29 mai - 14h à 18h - Stade des 3 sources - Renseignements : Mairie, service des sports - 04 75 79 47 16

Tribunes politiques

Majorité municipale

Impôts, Projet Urbain, Droits des élus

Dans un contexte de chute des dotations de l'Etat à la commune, l'opposition réclame d'augmenter toujours plus les dépenses de la commune, sans proposer pour autant la moindre piste d'économie.

Si elle était aux affaires, elle augmenterait donc brutalement les impôts communaux, comme elle l'a d'ailleurs fait par le passé.

Il est à cet égard révélateur qu'elle n'ait pas voté cette année encore en faveur de la diminution des taux des taxes foncières et de la taxe d'habitation.

En réalité, sa seule ambition, pour la Ville, semble se limiter à la critique là où nous proposons un véritable Projet Urbain, global et prospectif. Ce Projet, l'opposition s'en désintéresse, n'ayant participé ni aux auditions auxquelles elle était conviée et ayant boudé les réunions publiques organisées avec la population.

★

Après avoir supprimé les voitures de fonction des élus, ce sont les crédits

pour la formation des élus qui diminuent. A notre arrivée, c'est 8 500 euros qui étaient dépensés en année pleine. L'an passé, cette somme a été réduite à 1 700 €. En période de crise, l'exemplarité des élus se doit d'être encore plus d'actualité...

Enfin, les élus de la majorité ont décidé de ne pas consommer l'ensemble des crédits prévus pour le paiement de leurs indemnités, le Maire touchant pour sa part 10% de moins que le plafond autorisé.

Oppositions municipales



Hommage à Bernard PIRAS

Le 1^{er} février dernier, Bernard PIRAS, ancien Sénateur de la Drôme et Maire honoraire de Bourg-lès-Valence nous a quittés. Beaucoup de monde, de tous horizons, était présent pour lui rendre un dernier hommage. Nous avons perdu, un homme de terrain, attachant, chaleureux, charismatique, profondément humain qui ne laissait personne indifférent. Homme de conviction et militant socialiste depuis plus de 40 ans, il était une figure incontournable et respectée de la gauche drômoise.

Au Sénat, succédant à Gérard Gaud, il a beaucoup œuvré, notamment pour la reconnaissance du génocide arménien. Après Jacques Reynaud, comme Maire de Bourg-lès-Valence de 2001 à 2014, il avait su dessiner les grands projets de la ville : la Cartoucherie, la médiathèque, le pôle petite enfance, les tennis couverts, l'école des Chirouzes, le centre-ville, l'avenue Jean Jaurès, la création de l'agglomération... Au nom des équipes municipales de 2001, 2008 et 2014, nous souhaitons lui rendre hommage et nous adressons à nouveau à sa famille et ses proches, toute notre amitié et notre soutien

2 ans d'immobilisme

Les grands perdants du budget 2016 : écoles, associations, environnement

Nous sommes contre le choix de Marlène Mourier :

- Très fortes augmentations de la taxe d'ordure ménagère et des tarifs de cantine +15%
- Baisse ou suppression des subventions aux associations
- Abandon de la nouvelle salle des fêtes en remplacement de la salle des sapins
- Abandon de la construction d'une résidence de personnes âgées en centre-ville

Nos choix pour les bourcains

- Réalisation d'un parc dans la Cartoucherie
- La non augmentation des tarifs des cantines
- Une nouvelle salle des fêtes sur les berges du Rhône
- Création d'un espace vert + parking en centre-ville
- Rénovation et sécurisation des voiries : Marcel Vivier, avenue Pierre Benoit, Belle Meunière...

De nombreux chantiers arrêtés avec des frais à payer.



F. NEYRON, J.Y. GIROUIN,
V. KEYSER, W. PAILHES,
M. ORY, D. CLUZEL, C. RANC

Permanence les lundis 15h-18h ou sur RDV auprès de : agir26500@gmail.com



Il est plus simple de faire des prédictions avec des voyants ou voyantes sur un week-end de l'étrange que de prévoir un centre de santé à partir des besoins de la population de Bourg-lès-Valence.

Personne ne peut ignorer que le départ à la retraite de médecins libéraux dans certains quartiers de BLV fait que ces quartiers n'auront plus de médecins, certains prendront une retraite bien méritée. Avec cette pénurie, la population cherche un médecin référent avec beaucoup de difficultés car les médecins restants de quartier ont déjà beaucoup de patients à suivre. Nous connaissons tous des personnes qui sont obligées de se déplacer sur des villes voisines pour une consultation. Et il faut un véhicule pour s'y rendre. Les autres n'ont que la solution des urgences de l'hôpital, je propose avec le collectif rouge vert citoyennes et citoyens de BLV que sur notre commune soit créée un centre de santé mutualiste comme à Romans, pour cela il faut que notre ville de BLV soit partie prenante du projet.

Esson Gérard conseiller municipal PCF/FG
Permanence le jeudi de 10h à 12h
ou sur rendez-vous au 04 75 79 47 11



Ordre et justice sociale

Nicolas Dupont-Aignan l'a annoncé, il sera candidat à l'élection présidentielle de 2017. Alors que plus de 25 millions de français ne votent plus, la France est le seul pays au monde où en politique plus vous êtes mauvais, plus vous restez. Il faut en finir avec la médiocrité politique. Le Président de Debout la France sera le candidat de l'ordre et de la justice sociale. **Ordre** : contrôler nos frontières, rétablir une vraie justice, emprisonner les délinquants. **Justice sociale** : récompenser enfin le travail et le mérite. Augmenter le salaire net de 10% en luttant contre l'abus de l'assistanat et contre la fraude fiscale (100 milliards d'euros par an).

Il faut virer les incapables qui se succèdent depuis 30 ans, sans pour autant dresser les français les uns contre les autres. C'est le patriotisme de rassemblement, de bon sens que nous défendrons. Nous, citoyens, devons nous réapproprier le pouvoir politique !

Damien Toumi, conseiller municipal Debout la France. Permanence sur rdv.
toumi.damien@gmail.com 06 50 12 20 14

Gare à la chenille processionnaire !

Véritable fléau écologique et sanitaire, la chenille processionnaire envahit de plus en plus nos jardins et espaces privés comme publics.

Cette chenille, reconnaissable dès le printemps à son gros cocon blanc, descend principalement du pin pour prendre son apparence définitive au sol. Ses poils urticants sont nocifs pour l'homme et surtout dangereux pour les animaux familiers, chiens et chats. **La prudence recommande de ne surtout pas les approcher et encore moins les toucher sous peine de développer des allergies.**

Mais alors comment s'en protéger ? Que peut-on faire concrètement pour lutter contre ce fléau ?

Des traitements complémentaires, très efficaces et parfaitement inoffensifs existent et sont recommandés.

Le premier traitement, l'écopiège par sacs, totalement écologique, permet de piéger les chenilles en masse lors de leur descente des pins. Ces sacs doivent être impérativement installés **entre les mois de décembre et avril puis brûlés lorsque les chenilles y ont été récupérées.**

Le second traitement, biologique, consiste à pulvériser sur les arbres **dès septembre/octobre** un insecticide biologique mortel pour les chenilles (le *Bacillus thuringiensis*, à se procurer en jardinerie) qui vont l'absorber en se nourrissant.

Enfin, un troisième traitement vise à déposer dans les arbres des capsules diffusant une hormone de synthèse identique à celle du papillon femelle et à attirer les papillons mâles dans un piège où ils se noieront.



Une autre façon de lutter écologiquement contre les chenilles processionnaires consiste à installer des nichoirs à mésanges. Véritable prédateur de ces indésirables, la mésange peut avaler jusqu'à 40 chenilles par jour !

Etat-Civil de janvier à mars 2016



LES NOUVEAUX NÉS

Janvier : Assya LOUNIS - Shaëline GUIGNÉS - Lisa ROMIEU

Nahid ABIDA - Adem JAMAÏ - Nael CHEVALIER

Février : Armand KIRAZIAN - Sacha GRONDIN - Zoé BANCEL

Marie APELIAN

Mars : Gabriel GINOUX

ILS SE SONT DIT « OUI »

Février :

Bilel HERZI et Laila HOUACHERIA - Delphine BAUDIN et Alexandra SÉJEAN

Mars :

Julien DECULTY et Géraldine BONNIOT - Mickaël PIERGIOVANNI et Raimonda MERHADI

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Janvier : SAINT-MICHEL née BÉRANGER Marie - PORCHERON Jacques - ISÉRABLE Alain

DORNE Femand - HUGUES Maurice - GAUTHIER Marcel - VILLIOT Robert - BARD Georges

DROMARD née JUIF Yvonne - DUCLAUT née CHAREYRE Yvonne - MARS Bachir

LOURSAC née COMBES Huguette

Février : FRÉCHARD née VITAIL Ginette - BONNET Edmond - MIGNOT Micheline

HUBERT Joseph - VALETTE Elie - NOTARANGELO Giacomo - REVERCHON Guy

COLLET née CUENCA Lucette SERRES née LAURENT Suzanne - VINCENT née DERRIEN Nicole

ROISSARD née PIAUX Jeannine - JOUBERT Eugénie

Mars : TCHAGASPANIAN Vazrik



Besoin d'une intervention sur le domaine public ?

VOUS SIGNEZ... NOUS INTERVENONS !

Ligne ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30



Retrouvez l'actualité de votre Ville sur :



facebook : Ville de Bourg-lès-Valence



twitter : Bourg-lès-Valence@VilleBlv

Retour en images

DÉCOUVERTE

Visite de la Mairie par les élèves du collège Gérard Gaud



INÉDIT

1^{er} tournoi Bourcain de playstation organisé par la Ville et la MJC Jean Moulin à l'Allet

ÉTRANGE...

Les Frères Bogdanoff à Bourg-lès-Valence : c'était le 21 mars dernier au Théâtre Le Rhône



UN GRAND MERCI !

Chantal Campos et Monique Leroux enregistrent bénévolement une version audio du BLV Mag au profit des personnes malentendantes



CIVISME

Cérémonie de remise de cartes électorales aux jeunes Bourcains atteignant l'âge de 18 ans